

la ville à vos côtés

LES SERVICES DU C.C.A.S



ACTION SOCIALE



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



BIEN VIEILLIR CHEZ SOI



ÉCHANGER ET PARTAGER



La ville à vos côtés, un service pour tous !

La ville de Cabestany et son Centre Communal d'Action Sociale sont heureux de vous présenter cette plaquette dans laquelle vous trouverez l'ensemble des mesures d'accompagnement mises en place par ce service sur la commune.

Ce document effectue un tour d'horizon sur les aides diverses apportées aux Cabestanyencs comme, les interventions sociales, l'aide aux démarches administratives, la téléassistance, le soutien aux seniors, le portage des repas, la cantine des aînés, la domiciliation, etc.

Le Centre Communal d'Action Sociale s'engage dans l'accompagnement des Cabestanyencs confrontés à des situations de vulnérabilité, de la dépendance ou du grand âge.

L'accueil du CCAS est à votre disposition et à votre écoute pour répondre au mieux à vos demandes et trouver les réponses les plus adaptées à votre situation.

Le CCAS veille également à bien orienter les usagers vers les organismes publics ou associations en fonction de leurs besoins.

La municipalité est fière d'apporter son soutien à une structure qui a la volonté de renforcer les échanges, l'entraide, le partage et la solidarité.

Edith Pugnet

Maire de Cabestany, Présidente du CCAS



> AVEC LE CCAS...

L'action sociale

Le CCAS assure à la fois des missions légales obligatoires et des missions facultatives en développant ainsi que des actions en direction des habitants de la commune.

Le CCAS se mobilise dans les principaux champs suivants :

● **Lutte contre l'exclusion** ● **Service d'aide à domicile** ● **Prévention et animation pour les personnes âgées** ● **Soutien aux personnes en situation d'handicap**

LE CCAS C'EST AUSSI L'ACCUEIL, L'INFORMATION ET L'ORIENTATION DES ADMINISTRÉS DE LA COMMUNE

Toute personne rencontrant des difficultés sociales ou financières peut s'adresser au CCAS.

Le service vous informera et, en cas de besoins, vous orientera vers les professionnels compétents qui vous permettront de faire face à vos difficultés.

L'équipe est également chargée de :

● **La pré-inscription des demandes d'aide sociale**

Le CCAS assure uniquement l'instruction administrative et a ainsi un rôle d'accueil et d'informations auprès des demandeurs. Les équipes aident à remplir des dossiers d'aide sociale et se chargent de la transmission auprès de l'autorité chargée de statuer.

● **Domiciliations :**

La domiciliation administrative permet à des personnes qui n'ont pas de domicile stable de disposer d'une adresse pour recevoir du courrier et pour accéder à leurs droits et prestations.

● **Fichier à jour des bénéficiaires d'une prestation d'aide sociale**

Le CCAS doit constituer et mettre à jour un fichier des personnes résidant sur le territoire de la commune et bénéficiaire d'une prestation d'aide sociale légale ou octroyée au titre de la politique d'action sociale de la ville.

● **Le dispositif du plan d'alerte et d'urgence**

Il s'adresse aux personnes de plus de 60 ans. Ce dispositif permet au CCAS de contacter les personnes vulnérables en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par le Préfet.

● **L'analyse des besoins sociaux**

Plus qu'une obligation réglementaire, l'analyse des besoins sociaux est avant tout un outil permettant de mieux connaître le territoire et d'appréhender les besoins de la population.

Ce diagnostic sociodémographique est établi avec l'ensemble des partenaires publics ou privés qui participent à la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social.

L'ABS doit être réalisée tous les 6 ans. Elle peut être adaptée les années suivantes avec des analyses supplémentaires et présentée en Conseil d'Administration lors du débat d'orientation budgétaire ou lors du vote du budget.



> AVEC LE CCAS...

Santé et bien-être

INFORMATIONS & PRÉVENTION

Le CCAS organise avec de nombreux partenaires :

- **ateliers préventifs**, ludiques et gratuits ; stimulation de la mémoire, révision du code de la route.
- **conférences** Le programme de ces journées est détaillé dans le Cabes'Infos tout au long de l'année.
- **Liens sociaux**, dans le cadre du maintien des liens sociaux, le CCAS organise des activités pour les retraités les moins autonomes (transport inclus).



NOS ACTIVITÉS EN PARTENARIAT

France Alzheimer : mise en place d'ateliers de sensibilisation destinés aux aidants familiaux.

Diverses associations : animation sur la prévention santé tels que l'alimentation, le sommeil, la sophrologie, la prévention des chutes...

Le programme de ces journées est détaillé dans le bulletin municipal tout au long de l'année.

VENEZ PARTICIPER

Aux balades hebdomadaires, afin de profiter de la nature en compagnie d'amateurs de marche à pied. Gratuit et sans inscription.

Vous pouvez également participer à des activités physiques variées dans le cadre des ateliers municipaux.

MUTUELLE VILLAGE

Suite au travail effectué par un collectif d'habitants de la commune, le CCAS peut vous orienter vers ce dispositif.



> Pour plus d'infos s'adresser au CCAS <

> AVEC LE CCAS...

Bien vieillir chez soi



MAINTIEN À DOMICILE

Le Service d'Aide au Maintien à Domicile de la commune accompagne les personnes âgées et/ou en situation de handicap (temporaire ou non) qui sont dans l'incapacité d'accomplir les tâches de la vie quotidienne. Les interventions sont assurées 7j/7 de 8h à 20h avec des possibilités d'aide au financement et un accompagnement à l'instruction des dossiers.

Les prestations proposées : entretien du logement et du linge, aide aux transferts, à l'habillage et au déshabillage, à la préparation et à la prise des repas, accompagnement aux courses, aide administrative, lien social, garde à domicile, soutien aux aidants familiaux.

TÉLÉASSISTANCE

Le CCAS a signé une convention de partenariat avec l'association Présence Verte.

Les administrés de la commune souhaitant souscrire à la téléassistance peuvent bénéficier de tarifs privilégiés (50% sur les frais d'installation).



LE PORTAGE DES REPAS

La cantine municipale prépare des repas équilibrés à l'intention des personnes qui ne peuvent plus cuisiner temporairement ou définitivement. Ces repas sont livrés du lundi au vendredi à domicile, pour tous les jours de la semaine.

Le tarif est déterminé en fonction des revenus.

BRICOLAGE, JARDINAGE...

Le Service d'Aide au Maintien à Domicile peut apporter une aide ponctuelle pour du petit bricolage ou du jardinage aux personnes qui rencontrent des difficultés manuelles. Ces prestations sont tarifées selon les revenus.



LA BOÎTE À CLÉS

Afin de faciliter l'accès au domicile des usagers, la commune peut installer une boîte à clés sécurisée.

Certaines de ces prestations peuvent faire l'objet d'un crédit d'impôt de 50%.
Renseignez-vous auprès du CCAS.

> AVEC LE CCAS...

Échanger et partager



VOYAGER...

Sorties

La commune propose diverses activités pour les retraités résidant à Cabestany :

Voyage d'une journée

Sorties d'une demi-journée en petit groupe. Le transport est assuré par la commune depuis le domicile. Le programme des animations est disponible au CCAS.



ÉCHANGER ET PARTAGER

Jeux et apprentissage des langues étrangères

Une salle est mise à disposition pour les retraités de la commune une demi-journée par semaine afin de partager un moment convivial autour d'activités diverses.

LA CANTINE DES AÎNÉS

Les midis du lundi au vendredi, des repas dans une ambiance conviviale. Possibilité d'accompagnement gratuit sur place en cas de problème de mobilité. Ce service est proposé pour les personnes retraitées.

Tarif déterminé selon les revenus.

Une fois par mois, sortie cantine et cinéma de la ville.



LES LECTURES PARTAGÉES

Une fois par mois, la bibliothèque municipale organise une rencontre autour de lectures pour partager les coups de coeur et nouveautés.

Ouvert à tous les publics.



LES FESTIVITÉS DES AÎNÉS

Moment phare de l'année, les festivités des aînés s'adressent aux retraités de Cabestany. Après-midi festif, repas des aînés, raffle... le détail des animations ainsi que les modalités d'inscription seront disponibles dans le Cables' Infos de septembre et octobre ainsi que sur le site de la ville.

> Pour plus d'infos s'adresser au CCAS <

Nos services, nos agents

Service public d'action sociale à compétence communale, le CCAS est un lieu d'écoute et de conseil, d'information sur les aides et prestations et d'orientation vers les dispositifs adaptés à chaque situation dans le cadre d'un partenariat avec l'ensemble des professionnels et institutions, et le respect des choix de vie.

Le SAMD (Service d'Aide au Maintien à Domicile) a vocation à vous aider à mettre en place les solutions qui vous permettront de vivre au quotidien, dans les meilleures conditions possibles, chez vous.

Les agents intervenant à domicile sont des personnels du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) qualifiés dans le domaine du service à la personne. Titulaires d'un diplôme reconnu (B.P. Carrières Sanitaires et Sociales, titre Assistant Vie aux Familles...) et formés tout au long de leur parcours professionnel (gestes et postures, alimentation, pathologies liées au vieillissement...).



Bénéficiaires

Tous les résidents de la commune.

Retrouvez tous vos informations...

Des activités sont organisées régulièrement pour les retraités de la ville.

Pour toutes ces animations, un transport gratuit depuis le domicile peut être proposé aux habitants les moins autonomes.

Suivez le programme d'animations sur le magazine municipal «**Cabes'infos**», sur le site internet de la ville www.ville-cabestany.fr et sur la page Facebook «**Cabestany Mairie**».



INFORMATIONS PRATIQUES

ACCUEIL DU CCAS

Place des droits de l'homme
à côté du bâtiment principal de la Mairie
66330 CABESTANY

HORAIRES

Du lundi au vendredi : 8h-12h / 13h-17h

04 68 66 36 14

www.cabestany.com